

## Les questions que vous vous posez ...

### 1. Comment rentre-t-on dans la Section Sportive Féminine ?

Il suffit simplement remplir un dossier d'inscription (à demander au secrétariat du collège) et participer à la journée de tests d'admission le mercredi 27 avril (informations envoyées aux familles ayant rempli le dossier d'inscription dans le courant du mois d'avril).

### 2. Je ne suis pas licenciée dans un club, mais j'aime le football. Est-ce que je peux quand même rentrer dans la Section Sportive Football féminine?

La convention signée entre le collège Paul Fort et le District Marne de Football, prévoit que les filles intégrant la structure, possèdent une licence F.F.F. A défaut d'en avoir une dans un club, la joueuse peut en avoir une au « District Marne » (papier distribué à la rentrée le responsable pédagogique). Elle te permet, si tu le désires, de participer à des rassemblements occasionnels du District Marne, sans pour autant disputer une compétition en club, qui occupe la plupart des samedis.

### 3. Le fait d'intégrer la Section Féminine Football m'oblige-t-il à suivre tous les entraînements ?

OUI. La présence est obligatoire au même titre qu'une autre matière. Le programme scolaire est le même que dans les autres classes, mais avec 4h supplémentaires dans la semaine (2 créneaux de 2h les mardis et vendredis de 15h30 à 17h30 ?).

### 4. Peut-on s'inscrire dans la Section Sportive Féminine en cours d'année ?

**exemple : je suis nouvelle dans le secteur et cette section m'intéresse ou bien j'étais indécise au moment de faire les démarches mais je suis désormais sûre de moi et je veux en faire partie.**

Sur le principe, c'est possible. La décision revient au chef d'établissement après étude de la situation.

On peut également rentrer en cours de cursus en 5<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup>, selon les places disponibles.

### 5. Qu'est-ce que j'ai de plus si j'entre dans la Section Sportive par rapport à mon club ?

Il y a **3** raisons principales (arguments) :

→ Les séances ayant lieu en journée, cela te permet de faire ensuite tes devoirs quand tu rentres chez toi (fin vers 17h30). Ce n'est pas le cas en club, où les entraînements sont programmés le soir (fin à 20h).

→ Ensuite, l'éducateur de la section sportive est obligé de posséder un diplôme, exigé par la FFF (pour labelliser la section). Ce diplôme est élevé, et AUCUN CLUB pour l'instant n'a un éducateur qui le possède et qui entraîne une équipe féminine de ton âge. C'est donc une garantie de progresser dans tous les domaines (technique, tactique, physique, mental). L'enseignement dans une section sportive doit donner des GARANTIES, et doit donc être supérieur à celui du club.

→ Enfin, il y a une association étroite entre le collège et l'éducateur pour mener le double projet scolaire et sportif. Nous accordons une importance à ce que des appréciations soient mentionnées sur le bulletin scolaire.

### 6. Si je réussis à rentrer dans la Section Sportive Féminine, suis-je assurée d'y rester jusqu'à la fin de la 3<sup>ème</sup> ?

En principe OUI... S'il n'y a pas de difficultés qui apparaissent au fil des années.

Le dispositif est prévu pour accompagner les élèves durant 4 ans. Mais si des problèmes de comportement surviennent (manque d'engagement, d'envie, manque de travail scolaire), la décision peut être une exclusion provisoire, voire définitive.

### 7. Cela veut dire qu'on peut être sanctionnée même si on a un bon niveau sportif ?

Tout à fait. Un de nos objectifs est d'accompagner les élèves vers leur réussite personnelle, peu importe le domaine, et à devenir de futures citoyennes. Bien sur, nous souhaitons la réussite sportive pour certaines qui peuvent atteindre le haut niveau. Mais quelle que soit la voie choisie, la réussite dépend essentiellement de l'état d'esprit, de la mentalité. C'est pour cela que nous avons placé les objectifs comportementaux et éducatifs comme prioritaires. Une élève qui ne s'investit pas, qui ne fait pas preuve d'écoute, d'engagement, aura des difficultés à progresser et à développer ses compétences. Si tu intègres la Section Sportive Féminine, tu dois avoir ces exigences à l'esprit. Si on constate un trop gros décalage dans le comportement, alors on intervient, selon des degrés croissants (pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de la section féminine).

Voici les principales valeurs et compétences éducatives qui nous enseignons dans le cursus 6<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> :

**R**espect    **E**ngagement/**I**nvestissement    **T**olérance    **S**olidarité    **P**laisir    **R**esponsabilité/**A**utonomie

**D'autres questions ? N'hésitez pas à nous contacter directement :**

**06 60 60 47 71** (M. Fassotte, professeur d'EPS responsable pédagogique de la section).